

CONSEIL GLOBAL VIGNE ET VIN

Être accompagné tout au long de son processus de production : de la définition de sa stratégie-produit à la réalisation.

GRANDES CULTURES
MARAÎCHAGE

ÉLEVAGE

FORÊT

AGRI-
TOURISME

AMÉNAGEMENT
URBANISME

CONSEIL
D'ENTREPRISE

VENTE
CIRCUITS-COURTS

EXPÉRIMENTATION



PUBLIC CONCERNÉ

Viticulteurs et Responsables techniques.

TARIFICATION DE LA PRESTATION

Tarif indicatif :
À partir de 3 000,00 € H.T., sur devis.

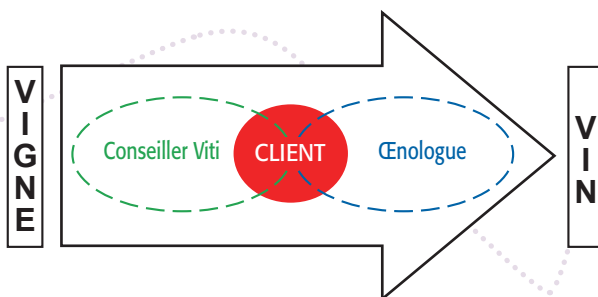
Options rattachables :
• Suivi de parcelles de références + MIV
• Dégustation croisée et prospective.

CONTACT (ET/OU RÉFÉRENT)

Les Conseillers des ADAR ou des CENOCENTRES (cf page 10).

VOUS SOUHAITEZ

- Être accompagné dans les choix techniques à mettre en œuvre au vignoble et au chai pour atteindre un objectif produit défini avec votre conseiller viticole et votre œnologue.
- Sécuriser au maximum votre production sur un plan technique.
- Obtenir une surveillance phytosanitaire générale de votre vignoble avec des parcelles de références observées chaque semaine.



PHASE 1

VALIDATION DE LA VISION PRODUIT

- Objectif Produit
- Audit sur l'existant



PHASE 2

DÉFINITION DES ACTIONS À METTRE EN PLACE

- Itinéraires techniques
- Investissements
- Moyens à mettre en place



PHASE 3

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION

- Observations, analyses
- Adaptations des préconisations



PHASE 4

BILAN ET PRÉCONISATIONS N+1

- Rappel des objectifs/résultats
- Explications et débriefing détaillé
- Plan d'action N+1

NOUS VOUS PROPOSONS

► Phase 1 : VALIDATION DE LA VISION STRATÉGIQUE

Une réunion de travail en présence du conseiller viticole et de l'œnologue afin de réaliser un audit initial.

► Phase 2 : DÉFINITION DES ACTIONS À METTRE EN PLACE

La synthèse et la présentation des préconisations techniques proposées par le conseiller viticole et l'œnologue.

► Phase 3 : ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION

Un suivi et un accompagnement dans la mise en œuvre des actions au vignoble et au chai lors des visites réalisées par le conseiller viticole et l'œnologue.

► Phase 4 : BILAN ET PRÉPARATION DU MILLÉSIME SUIVANT

Un bilan et des préconisations techniques viticoles et œnologiques.

EXEMPLE DE PLANNING

	Visites du conseiller viticole	Sujets	Visites Communes	Visites de l'œnologue
DÉBUT DE LA PRESTATION			Définition des objectifs produits et audit initial (ou bilan des actions si visite en N+1)	
			Synthèse et présentation de préconisations techniques	
Novembre	1	Mode de taille, gestion des sols (entretien et fumure)		6
Décembre				
Janvier		Gestion des sols (entretien et fumure)		
Février	1			
Mars		Notation débourrement et Plan de protection phyto.		2
Avril	1			
Mai	1	Protection phyto. Travaux en vert Gestion des sols		1
Juin	1			
Juillet	1	Protection phyto. Travaux en vert Gestion des sols		
Août	1			
Septembre	1	Protection du vignoble État physiologique (carences - vigueur - arrêts de croissances)	Suivi des plans d'actions au chai et à la vigne Préparation des vendanges	7
Octobre		Dégustations baies État général du vignoble (vigueur - carences - rendements)		
TOTAL VISITES	8			

► La Chambre d'Agriculture de la Gironde est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires - agrément n°AQ01560.